

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 09400  
Numéro SIREN : 849 689 997  
Nom ou dénomination : BRAGELONNE GAMES

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2022 sous le numéro de dépôt 153803

extrait au format et simplifié à l'usage

*[Signature]*

①

**BILAN-ACTIF**

DGFIP N° 2050-SD 2022



N° 15949 \* 04

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		Bragelonne Games		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		60 Rue d'Hauteville 75010 PARIS					
SIRET		8 4 9 6 8 9 9 9 7 0 0 0 1 3					
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2			
				Exercice N clos le 31/11/2021			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	104 146	AG	45 051		
	Fonds commercial (1)	AH	322 000	AI	322 000		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	91 825	AK	91 825		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 999	AU	2 746	253	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	520 970	BK	47 797	473 173	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	56 459	BS		56 459
	Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	33 022	BW		33 022
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	91 768	BY		91 768
DIVERS	Autres créances (3)	BZ	41 700	CA		41 700	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	166 377	CG		166 377	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	389 325	CK		389 325	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	910 295	IA	47 797	862 498	
Renvois: (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :	CP		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		(3) Part à plus d'1 an :	CR		
		Stocks :		Créances :			

N° 2050-SD Editions Informatiques Comptables 2022

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



Désignation de l'entreprise <b>Bragelonne Games</b>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <b>650 000</b> )	DA <b>650 000</b>
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC
	Réserve légale (3)	DD
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>BI</b> )	DF
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <b>EJ</b> )	DG
	Report à nouveau	DH <b>(229 369)</b>
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI <b>(343 529)</b>
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées*	DK
	<b>TOTAL (I)</b>	DL <b>77 101</b>
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées		DN
<b>TOTAL (II)</b>		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
	<b>TOTAL (III)</b>	DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU <b>278</b>
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV <b>437 472</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX <b>238 023</b>
	Dettes fiscales et sociales	DY <b>61 903</b>
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA <b>47 719</b>
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC <b>785 397</b>
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE <b>862 498</b>
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
		1D
		1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG <b>785 397</b>	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH <b>278</b>	

Désignation de l'entreprise : <b>Brigelonne Games</b>				Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	252 646	FB		FC	252 646	
	Production vendue { biens* services*	FD	176 059	FE		FF	176 059	
		FG		FH		FI		
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	428 704	FK		FL	428 704	
	Production stockée*					FM	21 264	
	Production immobilisée*					FN	113 717	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	(129 491)	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 025	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	436 219
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	134 864	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	280 924	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 659	
	Salaires et traitements*					FY	131 142	
	Charges sociales (10)					FZ	79 231	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	44 472
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	101 272		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	773 565	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(337 346)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	1 643	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	1 547	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	1 547	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 251	
	Différences négatives de change					GS	3 836	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	6 088	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(4 540)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(343 529)	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <b>BrageLonne Games</b>										Néant <input type="checkbox"/> *	
										<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>									HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>									HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>										HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise									(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices*									(X)	HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>									HL	<b>437 766</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>									HM	<b>781 295</b>	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>										HN	<b>(343 529)</b>
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier* - Crédit-bail immobilier									IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IH	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)									IJ	
	(6 ter) Dont { - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI) - amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)									IK	
	(9) Dont transfert de charges									HX	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) ( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 )									RC	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									RD	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A1	<b>(129 491)</b>
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9									A2	
									A3	<b>2 000</b>	
									A4	<b>101 270</b>	
									A9		
									A7		
									A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <b>Brigelonne Games</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
		TOTAL I				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ			D8			D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	404 254		KE			KF	
		TOTAL II								113 717		
CORPORELLES	Terrains				KG			KH			KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ			KK			KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM			KN			KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP			KQ			KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS			KT			KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers*				KV			KW			KX
		Matériel de transport*				KY			KZ			LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 999		LC			LD
		Emballages récupérables et divers*				LE			LF			LG
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI			LJ	
	Avances et acomptes				LK			LL			LM	
	TOTAL III				LN	2 999		LO			LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T
Autres participations				8U			8V			8W		
Autres titres immobilisés				1P			1R			1S		
Prêts et autres immobilisations financières				1T			1U			1V		
TOTAL IV				1Q			1R			1S		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	407 253		ØH			ØJ	113 717	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
		TOTAL I				1		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN	CØ		DØ			D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO	LV		LW	517 971		1X	
CORPORELLES	Terrains				IP	LX		LY			LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA		MB			MC	
		Sur sol d'autrui			IR	MD		ME			MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS	MG		MH			MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ		MK			ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU	MM		MN			MO
		Matériel de transport				IV	MP		MQ			MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	MS		MT	2 999		MU	
	Emballages récupérables et divers*				IX	MV		MW			MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ		NA			NB	
	Avances et acomptes				NC	ND		NE			NF	
	TOTAL III				IY	NG		NH	2 999		NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU		M7			ØW
Autres participations				1Ø	ØX		ØY			ØZ		
Autres titres immobilisés				11	2B		2C			2D		
Prêts et autres immobilisations financières				12	2E		2F			2G		
TOTAL IV				13	NJ		NK			2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	ØK		ØL	520 970		ØM		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise **Bragelonne Games** Néant  \*

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE	1 578	PF	PG	PH
<b>TOTAL I</b>	<b>RK</b>	<b>1 578</b>	<b>RM</b>	<b>RN</b>	<b>RO</b>
Terrains	PI		PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre		PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui		PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QE	QF	QG
	Matériel de transport		QH	QI	QJ
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 747	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers		QR	QS	QT
<b>TOTAL II</b>	<b>QU</b>	<b>1 747</b>	<b>QV</b>	<b>QW</b>	<b>QX</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>	<b>ØN</b>	<b>3 325</b>	<b>ØP</b>	<b>ØQ</b>	<b>ØR</b>

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						Q1
<b>TOTAL I</b>	<b>RW</b>	<b>RX</b>	<b>RY</b>	<b>RZ</b>	<b>SB</b>	<b>SC</b>	<b>SD</b>						<b>SD</b>
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6						R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4						S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T2						T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7						U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5						V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3						W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	X1						X1
<b>TOTAL II</b>	<b>X2</b>	<b>X3</b>	<b>X4</b>	<b>X5</b>	<b>X6</b>	<b>X7</b>	<b>X8</b>						<b>X8</b>
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						NO
<b>TOTAL III</b>													
<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>NP</b>	<b>NQ</b>	<b>NR</b>	<b>NS</b>	<b>NT</b>	<b>NU</b>	<b>NV</b>						<b>NV</b>
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	<b>NW</b>			<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>	<b>NY</b>			<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>	<b>NZ</b>				

**CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES\***

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

N° 2055-SD Editions Informatiques Comptables 2022

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL			UM	UN	
	Prêts (1) (2)	UP			UR	US	
	Autres immobilisations financières	UT			UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	91 768	91 768			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dé- préciation antérieu- rement constituée* UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 401	1 401			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	38 935	38 935		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 364	1 364			
	Charges constatées d'avance	VS					
	<b>TOTAUX</b>		VT	133 468	133 468	VU	VV
RENOIS	(1) Montant des	VD					
	- Prêts accordés en cours d'exercice	VE					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
	Emprunts obligatoires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligatoires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
		à plus d' 1 an à l'origine	VH	278	278		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	238 023	238 023			
	Personnel et comptes rattachés	8C	17 203	17 203			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	23 624	23 624			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	19 840	19 840			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 236	1 236			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
	Groupe et associés (2)	VI	437 472	437 472			
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	47 719	47 719			
	Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2					
	Produits constatés d'avance	8L					
<b>TOTAUX</b>		VY	785 397	785 397	VZ		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

Désignation de l'entreprise : <b>Bragelonne Games</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :						
		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)				ET		3 1 1 2 2 1		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>		<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>						<b>WA</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								<b>WB</b>	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	<b>WD</b>	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				<b>WE</b>	14 704	<b>XE</b>	14 704
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	<b>WF</b>	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				<b>WG</b>			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	<b>RA</b>	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)				<b>RB</b>			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	<b>WI</b>	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)				<b>XX</b>		<b>XW</b>	
	Amendes et pénalités	<b>WJ</b>	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *				<b>XZ</b>			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								<b>XY</b>	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								<b>I7</b>	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	<b>WL</b>	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI				<b>L7</b>		<b>K7</b>	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							<b>I8</b>	
		- imposées au taux de 0 %							<b>ZN</b>	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme				- Plus-values soumises au régime des fusions			<b>WN</b>	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								<b>WO</b>		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	<b>SU</b>	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		<b>SW</b>		<b>WQ</b>		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		<b>M8</b>				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								<b>Y1</b>		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								<b>Y3</b>		
						<b>TOTAL I</b>		<b>WR</b>	14 704	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>		<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>						<b>WS</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								<b>WT</b>		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								<b>WU</b>		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						<b>WV</b>		
		- imposées au taux de 0 %						<b>WH</b>		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %	- imposées au taux de 19 %						<b>WP</b>		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						<b>WW</b>		
		- imputées sur les déficits antérieurs						<b>XB</b>		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								<b>I6</b>	
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :		( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				<b>2A</b>		<b>WZ</b>	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								<b>XA</b>		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								<b>ZY</b>	
	Majoration d'amortissement *								<b>XD</b>	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	<b>K9</b>	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	<b>L2</b>	J.E.I. (art. 44 sexies A)		<b>L5</b>	<b>XF</b>	
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	<b>OV</b>	S.I.I.C. (art. 208C)	<b>K3</b>	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		<b>PA</b>		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	<b>PP</b>	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	<b>IF</b>	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		<b>XC</b>				
			<b>PC</b>	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		<b>PB</b>				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								<b>XS</b>		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	<b>X9</b>	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				<b>YH</b>	<b>XG</b>		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	<b>YA</b>	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				<b>YC</b>			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	<b>YB</b>	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				<b>YD</b>			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	<b>YI</b>	Créance dégagée par le report en arrière de déficit				<b>ZI</b>			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	<b>YL</b>								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								<b>Y2</b>		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>		<b>TOTAL II</b>						<b>XH</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)				<b>XI</b>		<b>XJ</b>	328 825	
		déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						<b>ZL</b>				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								<b>XL</b>		
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE</b> (ligne XN) ou <b>DÉFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)						<b>XN</b>		<b>XO</b>	328 825	

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise		<b>Bragelonne Games</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				<b>K4</b>	<b>229 369</b>
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		<b>K4 bis</b>	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		<b>K4 ter</b>
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				<b>K6</b>	<b>229 369</b>
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				<b>YJ</b>	<b>328 825</b>
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				<b>YK</b>	<b>558 194</b>
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice				<b>ZT</b>	<b>17 203</b>
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *			<b>ZV</b>	<b>ZW</b>	
Provisions pour risques et charges*					
			<b>8X</b>	<b>8Y</b>	
			<b>8Z</b>	<b>9A</b>	
			<b>9B</b>	<b>9C</b>	
Provisions pour dépréciation*					
			<b>9D</b>	<b>9E</b>	
			<b>9F</b>	<b>9G</b>	
			<b>9H</b>	<b>9J</b>	
Charges à payer					
			<b>9K</b>	<b>9L</b>	
			<b>9M</b>	<b>9N</b>	
			<b>9P</b>	<b>9R</b>	
			<b>9S</b>	<b>9T</b>	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>			<b>YN</b>	<b>YO</b>	
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : <b>Bragelonne Games</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(156 616)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
							- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(72 753)		Dividendes			ZE				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions			ZF				
	TOTAL I	ØF	(229 369)		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZG	(229 369)			
										TOTAL II	ZH	(229 369)
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail J7 )									YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance									YT	67 166	
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 17 734 )									XQ	19 589	
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	12 871	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV		
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES )									ST	181 298	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD									ZJ	280 924	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS )									9Z	1 659	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD									YX	1 659	
T.V.A.	- Montant de la TVA collectée									YY	29 321	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	35 179	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2021) *									ØB	128 408	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*									ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	1.50 %	
	- Numéro de centre agréé *		XP								ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : <b>Brigelonne Games</b>						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
⑦				⑧	⑨	⑩	
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) avec une ventilation par taux		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)							

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : **Bragelonne Games**Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ①.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ①.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine	Moins-values à 12,80 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2+3-4-5)
	À 19 %, ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % Ou À 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : <b>BrageLonne Games</b>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
			- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés			
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : <b>Bragelonne Games</b>										Néant <input type="checkbox"/> *				
Exercice ouvert le : 01012021				et clos le : 31122021				Données en nombre de mois		1	2			
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>														
Effectif moyen du personnel * :								YP	3					
dont apprentis								YF						
dont handicapés								YG						
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL						
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>														
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>														
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	428 705					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK	2 000					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL						
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT						
<b>TOTAL 1</b>								OX	430 705					
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>														
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH	25					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE	113 717					
Subventions d'exploitation reçues								OF						
Variation positive des stocks								OD	21 264					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI						
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT						
<b>TOTAL 2</b>								OM	135 006					
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>														
Achats								ON	134 864					
Variation négative des stocks								OQ						
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR	263 190					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS	17 734					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ						
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW	101 272					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU						
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9						
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY						
<b>TOTAL 3</b>								OJ	517 060					
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>														
Calcul de la valeur ajoutée								(total 1 + total 2 - total 3)	OG	48 651				
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>														
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.								SA	48 651					
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>														
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.														
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD														
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								EV	<input checked="" type="checkbox"/>					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	430 705		Effectifs au sens de la CVAE *		EY					
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								HX						
Période de référence				GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	1
Date de cessation				HR			/			/				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.														
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.														

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2022  
Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE	3   1   1   2   2   0   2   1	N° SIRET	8   4   9   6   8   9   9   7   0   0   0   1   3
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	Bragelonne Games		
ADRESSE (voie)	60 Rue d'Hauteville		
CODE POSTAL	75010	VILLE	PARIS
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES P3
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES P4
			650000

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SAS	Dénomination	BRAGELONNE		
N° SIREN (si société établie en France)	4   3   0   0   8   2   7   9   2	% de détention	50,00	Nb de parts ou actions	325000.00
Adresse : N°	60	Voie	RUE D' HAUTEVILLE		
Code postal	75001	Commune	PARIS	Pays	FRANCE
Forme juridique	SA	Dénomination	HACHETTE LIVRE		
N° SIREN (si société établie en France)	6   0   2   0   6   0   1   4   7	% de détention	50,00	Nb de parts ou actions	325000.00
Adresse : N°	58	Voie	RUE JEAN BLEUZEN		
Code postal	92178	Commune	VANVES CEDEX	Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont  
la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1)

Néant  \*

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 1	N° SIRET	8 4 9 6 8 9 9 9 7 0 0 0 1 3
Dénomination de l'entreprise	Bragelonne Games		
Adresse (voie)	60 Rue d'Hauteville		
Code postal	75010	Ville	PARIS
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :		P5	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**BRAGELONNE GAMES**

Société par actions simplifiée au capital de 650.000 €  
Siège Social : 60-62, rue d'Hauteville – 75010 Paris  
846 689 997 RCS Paris  
(la "Société")

**EXTRAIT DE L'ACTE VALANT CONSENTEMENT UNANIME DES  
ASSOCIES  
DU 30 JUIN 2022**

---

**SIXIEME DECISION** (affectation du résultat 2021)

Les Associées, constatant que les comptes annuels de l'exercice écoulé se soldent par un résultat déficitaire d'un montant de – 343 529 €, décident d'affecter cette perte en totalité au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les Associées prennent acte que s'agissant du premier exercice social de la Société, il n'y a pas eu de distribution de dividendes.

---

**HUITIEME DECISION** (Pouvoirs en vue des formalités)

Les Associées confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations, ainsi qu'à la société les "PETITES AFFICHES", une marque de la société LEXTENSO dont le siège social est à Paris-La Défense, La Grande Arche, Paroi Nord, 1 Parvis de la Défense (92044), afin de procéder et ce, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, aux formalités de dépôt et de publicité qui s'imposent, notamment au Registre du Commerce et des Sociétés du ressort du siège social de la Société.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**  
La Présidente  
Madame Isabelle MAGNAC

